

Réf: Dossier N° 014758

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « OXYBAT 24 »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA ABATTA, lot 797,ilot 76

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OXYBAT 24 »

Objet : la société a pour objet en COTE D'IVOIRE:  
-BTP  
-ELECTRICITE GENERALE  
-FROID INDUSTRIEL(CLIMATISATION)  
-ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS  
-GESTION IMMOBILIERE  
-CONCEPTION DE PLAN  
-MENUISIERIE GENERALE  
-IMPORT-EXPORT

et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA ABATTA, lot 797,ilot 76

Dirigeant(s) : M SOUMAHORO YAYA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02416 du 15/07/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17427/GTCA/RC/2021 du 15/07/2021

